

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Capitale-Nationale et hebdomas régionaux

Q26-004

Travaux de parachèvement pour la reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute Laurentienne (A-73), au-dessus de la rue de la Faune, à Québec

Québec, le 22 avril 2026. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que les travaux de reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute Laurentienne (A-73), au-dessus de la rue de la Faune, seront finalisés en 2026. Ceux-ci débuteront vers la fin avril et s'échelonnent jusqu'au début juillet et entraîneront quelques entraves à la circulation.

Entraves et gestion de la circulation

ENTRAVES OCCASIONNELLES DE LA FIN AVRIL AU DÉBUT JUILLET

Autoroute Laurentienne (A-73), en direction nord, entre le boulevard Jean-Talon Ouest et la rue Bernier Est et en direction sud, entre les boulevards du Lac et Jean-Talon Ouest

- Fermetures d'une voie sur deux, en dehors des heures de pointe;
- Fermetures complètes, dans une direction à la fois, et circulation à contresens sur la chaussée opposée, le soir et la nuit; détour via le réseau municipal;
- Fermetures complètes de courte durée de bretelles d'accès et de sortie, le soir et la nuit;
- Limite de vitesse abaissée à 80 km/h dans la zone de travaux.

Autoroute Laurentienne (A-73), en direction sud, à la hauteur de la rue George-Muir

- Fermeture de la bretelle d'accès menant à l'autoroute A-73 pendant environ quatre semaines.

Rue de la Faune

- Entraves partielles de voie ou circulation en alternance, en dehors des heures de pointe.

Les automobilistes doivent demeurer vigilants et respecter la signalisation et la limite de vitesse affichée dans la zone de travaux afin d'assurer leur sécurité et celle des travailleurs.

Le chantier en résumé

En plus de la reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute au-dessus de la rue de la Faune, ce projet comprenait de l'asphaltage dans l'échangeur, la reconstruction d'une partie de la bretelle menant de la rue de la Faune vers l'autoroute Laurentienne (A-73) en direction sud (travaux complétés en 2024), le remplacement des systèmes d'éclairage, ainsi que le prolongement et la réparation de ponceaux. Le prolongement des voies d'insertion de l'autoroute, entre les rues de la Faune et George-Muir, était également au programme. Le prolongement a été réalisé en direction sud en 2024, et en direction nord en 2025. Ces nouveaux tronçons, accessibles à tous, permettent de diminuer les zones d'entrecroisement.

Les usagers de la route sont invités à consulter le [Québec 511](#) avant de prendre la route afin de connaître l'ensemble des entraves à la circulation. Pour en savoir plus sur ce projet, une page Web est accessible sur le site Internet du Ministère à l'adresse : www.quebec.ca/transports/projets-routiers/capitale-nationale.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724